

Port de Plaisance
Jonchère du Lénigo
44490 Le Croisic
Tel : 33 (0) 2 40 23 02 02
Fax : 33 (0) 2 40 23 27 14
plaisance.lecroisic@lapp44.fr
Saeml au capital de 600.000€
RCS Nantes 210 B 01733
Siret 52400775400012
TVA intra 49524007754
APE 5222 Z

PORT DU CROISIC

AVENANT au règlement intérieur

Applicable au 01 janvier 2015

Le règlement intérieur du port du Croisic est complété comme suit :

Article 9 - Gestion des demandes d'inscription (Liste d'attente) – **Ajout d'une ligne**

Les réinscriptions sur la liste d'attente ne seront prises en compte qu'à compter du 01 septembre pour l'année suivante.

Article 39 – Accueil des navires de passage sur les mouillages du pool – **nouvel article**

Seuls les navires de passage équipés de cuve de rétention des eaux noires seront autorisés à stationner sur les mouillages du pool.

Les navires titulaires d'un contrat d'occupation annuel qui ne sont pas équipés de cuve de rétention des eaux noires ne sont pas autorisés à faire dormir des passagers la nuit sur ces mouillages.

Article 40 – Accueil des navires semi-rigides – **nouvel article**

Les navires semi-rigides peuvent obtenir des contrats d'occupation annuels sous réserve de l'accord du gestionnaire.